



# SWIMRUN • FRANCE CÔTE VERMEILLE



7ème édition

1 TERRITOIRE  
5 COMMUNES  
5 COURSES  
6 SITES NATURA 2000  
550 EQUIPES

17 & 18 Juin 2022  
Osez-vous relever le Défi !?



## PARTENAIRES PRINCIPAUX



••• ARGELES SUR MER • COLLIOURE • PORT-VENDRES • BANYULS SUR MER • CERBERE •••

# L'ULTRA by



63.3km



D+2498m



**Page 3** : INFOS PRATIQUES (Se loger, Zoom sur l'événement...)

**Page 4** : FOIRE AUX QUESTIONS (infos essentielles !!!)

**Page 7** : PROGRAMME DE COURSE (horaires et lieux...)

**Page 8** : ACCESSIBILITE BRIEFING & SITE D'ARRIVEE

**Page 9** : TABLEUR ET DENIVELE DE COURSE

**Page 10** : IMPLANTATION DU SITE D'ARRIVEE

**Page 11** : ROAD BOOK (trace de course)

**Page 25** : RAVITAILLEMENTS & TRI-SELECTIF

**Page 27** : NOS PARTENAIRES



## INFOS PRATIQUES

# L'ULTRA



Organisé par CHALLENGE 02

[contact@swimruncotevermeille.com](mailto:contact@swimruncotevermeille.com)  
[www.swimruncotevermeille.com](http://www.swimruncotevermeille.com)

L'ULTRA. Première épreuve française labellisée « ÖTILLÖ SWIMRUN MERIT RACE » since 2017



Initiateur de la CHARTE « JE SWIMRUN ECO-RESPONSABLE » en France



1<sup>ER</sup> lauréat du TROPHEE RSE 2018 des Pyrénées-Orientales



## ZOOM SUR L'ÉVÈNEMENT

### PARCOURS .....

- 1 Territoire unique
- 6 Sites Natura 2000
- 1 Parc marin
- 1 Réserve naturelle marine
- 1 Aire marine éducative
- 5 Communes
- 6 Epreuves
- 17 Portions natation
- 18 Portions course à pied
- 64 kilomètres de tracé
- 1100 Concurrents

### LOGISTIQUE .....

- 20 Bus
- 18 Embarcations motorisées
- 45 SUP / Kayaks
- 20 Ravitaillements
- 1000 Sacs Assurances
- 15h30 d'évènement

### SECURITE .....

- 500 Puces de suivi
- 6 Ostéopathes
- 6 Kinésithérapeutes
- 30 Secouristes
- 320 Bénévoles
- 7 Postes de secours
- 11 Services de secours

### SE LOGER

Faciliter votre venue sur la Côte Vermeille. Découvrez les larges offres de nos hébergeurs : location meublée, hébergement de plein air, hébergement d'hôtellerie, chambres d'hôtes...

<https://www.swimruncotevermeille.com/seloger>

### NOS PARTENAIRES

Ils nous font confiance ! Vous souhaitez intégrer l'équipe **Swimrun Côte Vermeille** pour la prochaine édition, en qualité de **PARTENAIRE**. Contactez-nous.

<https://www.swimruncotevermeille.com/nospartenaires>



## L'ULTRA

### MATERIEL DE COURSE OBLIGATOIRE & INTERDIT

Chaque concurrent s'engage à posséder le matériel de course obligatoire durant la totalité de l'épreuve et à le présenter lors des contrôles inopinés de l'organisation, sous peine de disqualification.

Nul ne pourra prendre le départ, s'il n'est pas doté du matériel obligatoire exigé par l'organisation.

#### Matériel obligatoire

- **1 Lycra de course par personne**, portés visiblement sur la totalité de la course, sous peine de disqualification. (fournis par l'organisation)
- **1 Bonnet de natation de la course par personne**, portés obligatoirement sur la tête sur les parties natation, (fournis par l'organisation).
- **1 Sifflet par personne** toujours à portée de main.
- **1 Puce de chronométrage par équipe** (fournis par l'organisation). Perdue ou non retournée, la puce sera facturée 20€ à la société de chronométrage.
- **1 Paire de chaussures adaptée par personne.**

- **1 Combinaison isotherme par personne**, adaptée si la T° de l'eau est inférieure à 18°C. Au dessus de 24°C, cette dernière sera interdite ! Le départ de l'épreuve vous sera refusé en cas de non respect de ces règles.  
*T° de la mer en Juin dernier - moyenne 19,6° - minimale 16,8° - maximale 23,9°.*

#### Matériel autorisé (liste non-exhaustive)

- Paire de plaquettes / Pull buoy
  - Crème anti-frottement bio et Crème solaire bio (type alphanova)
  - L'encordement est autorisé mais non obligatoire, et ne devra pas être > à 4m et devra être largable.
- Pour des raisons de sécurité, il sera interdit sur la 1ère section de natation de la Courte, la Moyenne & la Longue.**

#### Matériel formellement interdit, sous peine de disqualification.

- Appareillage gonflable supérieur à 100cm x 60cm,
- **Tuba, Palmes**, tout matériel motorisé.

### NAVETTE & EMBARQUEMENT

Il y aura des navettes mises à votre disposition au départ d'Argelès sur mer, site d'arrivée de toutes les épreuves.

Lors de votre inscription, il vous a été demandé :

## FOIRE AUX QUESTIONS

# L'ULTRA

1. si vous souhaitez prendre la navette avant l'épreuve pour rejoindre le départ de l'épreuve,
2. si vous souhaitez prendre la navette, toujours au départ d'Argelès sur Mer, après l'épreuve si vous logez dans une ville départ
3. si vous ne souhaitez pas disposer de la navette.

Dans le cas 1 & 2, vous avez choisi de bénéficier de la navette, l'horaire et le lieu du rendez-vous sont précisés sur le programme de course.

Dans les cas 3, il vous sera impossible de changer votre décision et par voie de conséquence de disposer des navettes mises à disposition par l'organisation.

**Un bracelet d'accessibilité aux navettes aura été disposé en amont, sur le poignet de chaque embarquant lors du retrait des dossards.**

## ABANDON & ZONES d'ABANDON



L'organisation rapatrie les concurrents ayant abandonné, uniquement dans les zones prévues à cet effet et notifiées dans le road book.

Ces zones se situent sur les points de ravitaillements disposés dans le centre ville des communes Uniquement !!!

**Tout abandon en dehors de ces zones (hors cas médical) ne sera pas pris en charge !**

Attention : Ne quitter jamais la course sans faire invalider votre dossard sur les zones d'abandons. Votre absence sur les sentiers donnerait lieu à des recherches qui vous seront facturés, pour vous retrouver.

**Enfin, tout abandon d'un membre de l'équipe entraînera la disqualification de la course de l'équipe (soit tous les membres) !** Cette décision a été prise suite à des abus (tricheries) constatés sur une édition antérieure.

## DISQUALIFICATION

Si les faits ci-dessous sont avérés, **la sanction** d'une (ou de plusieurs) équipe ne fera l'objet d'aucun recours et d'aucune discussion. Elle **sera irréversible !**

- Absence de lycra (dossard et/ou de puce de chronométrage pendant la compétition).

– Les concurrents ne sont pas autorisés à utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des avantages, (Assistance non autorisée (type " porteur d'eau et/ou équipements", " lièvre ". Utilisation de matériel interdit (art 10), d'un moyen de transport durant l'épreuve...)

## FOIRE AUX QUESTIONS

# L'ULTRA

- Pointage au-delà de l'heure de fermeture d'un poste de contrôle.
- Absence d'un article de l'équipement obligatoire durant la totalité de la course.
- Non-assistance à un concurrent en difficulté.
- Pollution et dégradation des sites par les concurrents **ou par leur assistance.**
- **Les participants doivent respecter les autres participants, l'organisation, les spectateurs et les personnes vivant dans la zone de course. Toute insulte ou menace proférée à leurs rencontres et/ou toute prise de position orale ou écrite avant, pendant et après l'épreuve sportive à connotation diffamatoire ou injurieuse, pourra être sanctionnée par l'Organisation par une interdiction de participer à une ou des épreuves durant une ou plusieurs années en fonction de la gravité des propos tenus et ce, indépendamment d'éventuelles poursuites judiciaires.**
- Refus de se faire examiner par les services de secours durant l'épreuve.

- État physique ou psychique du concurrent jugé inapte à la poursuite de l'épreuve par le directeur de course sur avis des services de secours.
- Comportement dangereux d'un concurrent, détention d'un objet prohibé en état de récidive.
- Participants qui ne suivent pas le parcours balisé ou qui omettent de passer par un poste de contrôle, sous réserve de remise en conformité.
- Le dopage selon l'Organisation mondiale antidopage est interdit. Se soustraire à un contrôle anti-dopage obligatoire. Voir la liste des produits interdits <http://list.wada-ama.org>

**En cas de situations particulières, l'organisation se réserve le droit d'appliquer une pénalité horaire.**

## PACK FINISHER



# PROGRAMME

# L'ULTRA

**VENDREDI 17  
& SAMEDI 18**

**RETRAIT**  
des DOSSARDS

**V  
17**

RETRAIT DOSSARDS & DEPOT SACS ASSISTANCES	De 14h à 20h30	Le <b>RETRAIT DES DOSSARDS</b> le vendredi 18 juin, de <b>14h à 20h30</b> se réalisera sur le site d'arrivée à l' <b>ESPLANADE CHARLES TRENET</b> Village concurrents – Avenue des Platanes Rond-point de l'Arrivée - 66700 Argelès sur mer
<b>BRIEFING (OBLIGATOIRE)</b>	<b>ANNULE !!</b>	

## MODALITES

Vous pourrez retirer vos dossards sur présentation des **CARTES D'IDENTITES** des équipiers.  
>>> Photocopie acceptée.



*A savoir : un ami peut récupérer votre dossard, s'il nous présente une photocopie des cartes d'identités de votre équipe.*

**S  
18**

RETRAIT DOSSARDS & DEPOT SACS ASSISTANCES	De 4h30 à 5h	ESPLANADE CHARLES TRENET Village concurrents – Avenue des Platanes Rond-point de l'Arrivée - 66700 Argelès sur mer
EMBARQUEMENT NAVETTES	5h10 précise	PARKING DE STATIONNEMENT 1 avenue du Grau - 66700 Argelès sur mer (en face du "Franprix", situé à 100m de l'esplanade Charles Trenet).
DEPART DES NAVETTES	5h20	
APPEL DES CONCURRENTS	6h15	CAP CERBERE Route d'Espagne - 66290 Cerbère (situé au pied du phare solaire du Cap Cerbère).
DEPART DE L'ULTRA	6h30	
REMISE DES PRIX	A partir de 19h00	ESPLANADE CHARLES TRENET Podium – Avenue des Platanes Rond-point de l'Arrivée - 66700 Argelès sur mer
RETOUR DES NAVETTES	21h45 précise	PARKING DE STATIONNEMENT 1 avenue du Grau - 66700 Argelès sur mer (en face du "Franprix", situé à 100m de l'esplanade Charles Trenet).

## LIEUX

- > **Vendredi 17.** Esplanade Charles Trenet.
- > **Samedi 18.** Esplanade Charles Trenet.

## RETRAIT DES DOSSARDS

*ESPLANADE CHARLES TRENET  
Village copncurrents. Rond-point de l'Arrivée.  
66750 Argelès sur Mer*

- Retrait des dossards : 14h-20h30
- Consigne : dépôt de vos sacs personnels
- Stands / Expo partenaires
- Briefing d'avant course : **ANNULE !!**

Mas Boy

## VILLAGE ATHLETES ZONE D'ARRIVEE

*Rond-point de l'Arrivée.  
Jonction avenue des  
Platanes & avenue du Grau  
66750 Arquelès sur Mer*

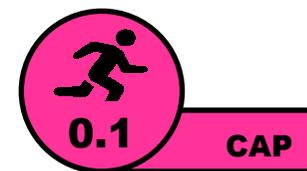
TABLEUR

# L'ULTRA

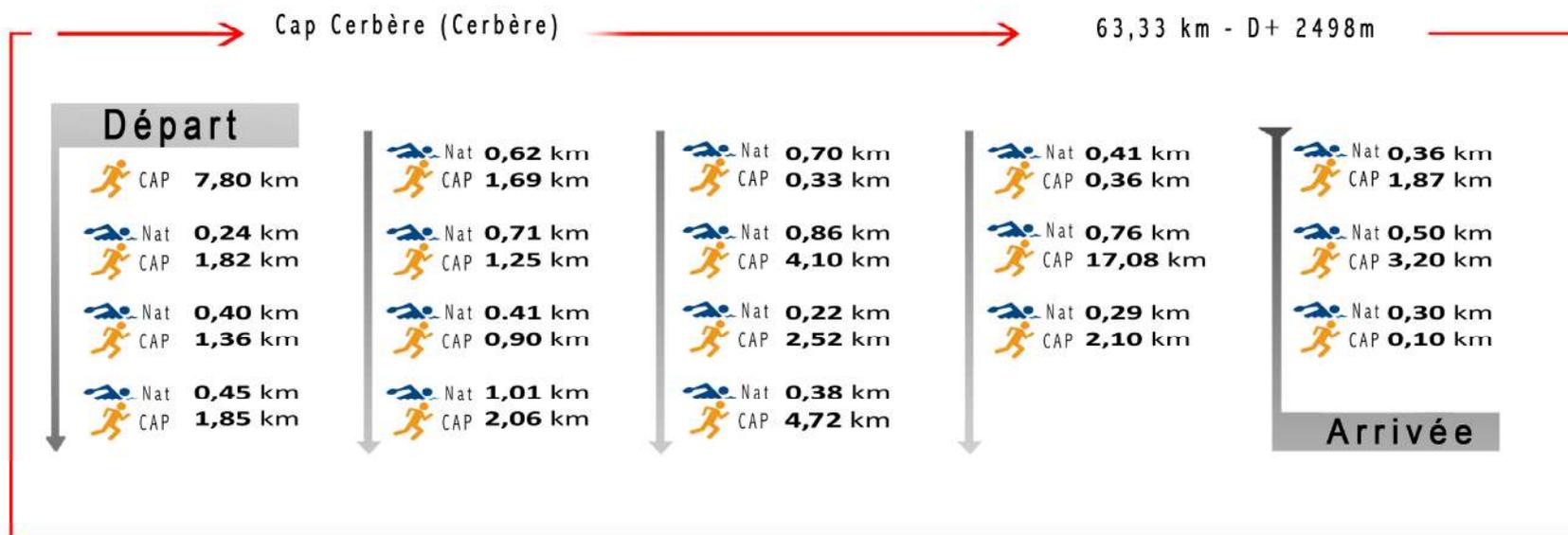
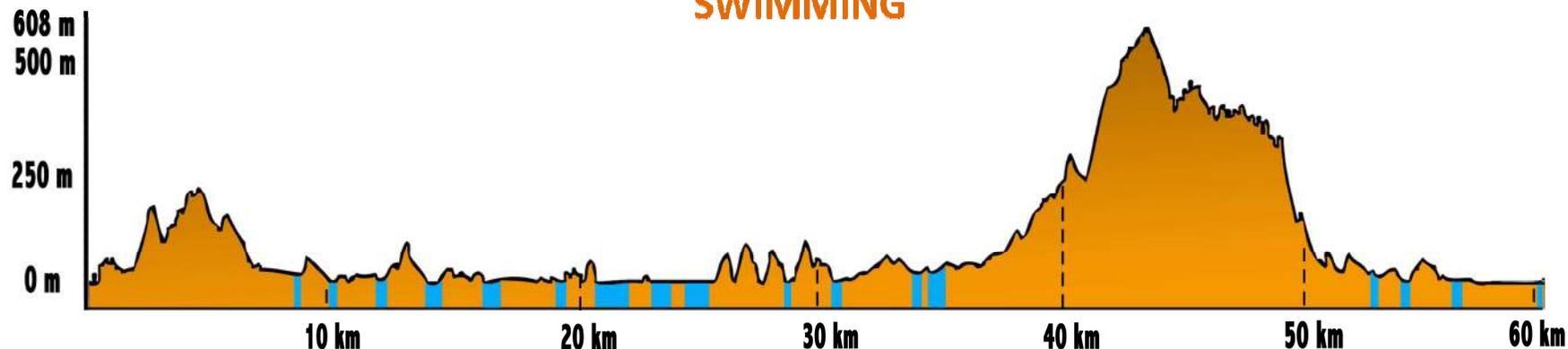
by  
**HEAD**<sup>®</sup>  
SWIMMING



17 Sections



18 Sections



ULTRA



COURSE | NATATION

Rond-point de l'Arrivée.  
Avenue des Platanes –  
66750 Argelès  
sur Mer



Avenue du  
Grau – 66750  
Argelès sur  
Mer

RESTAURANTS

ZONE D'ARRIVEE

SECURITE / SECOURS

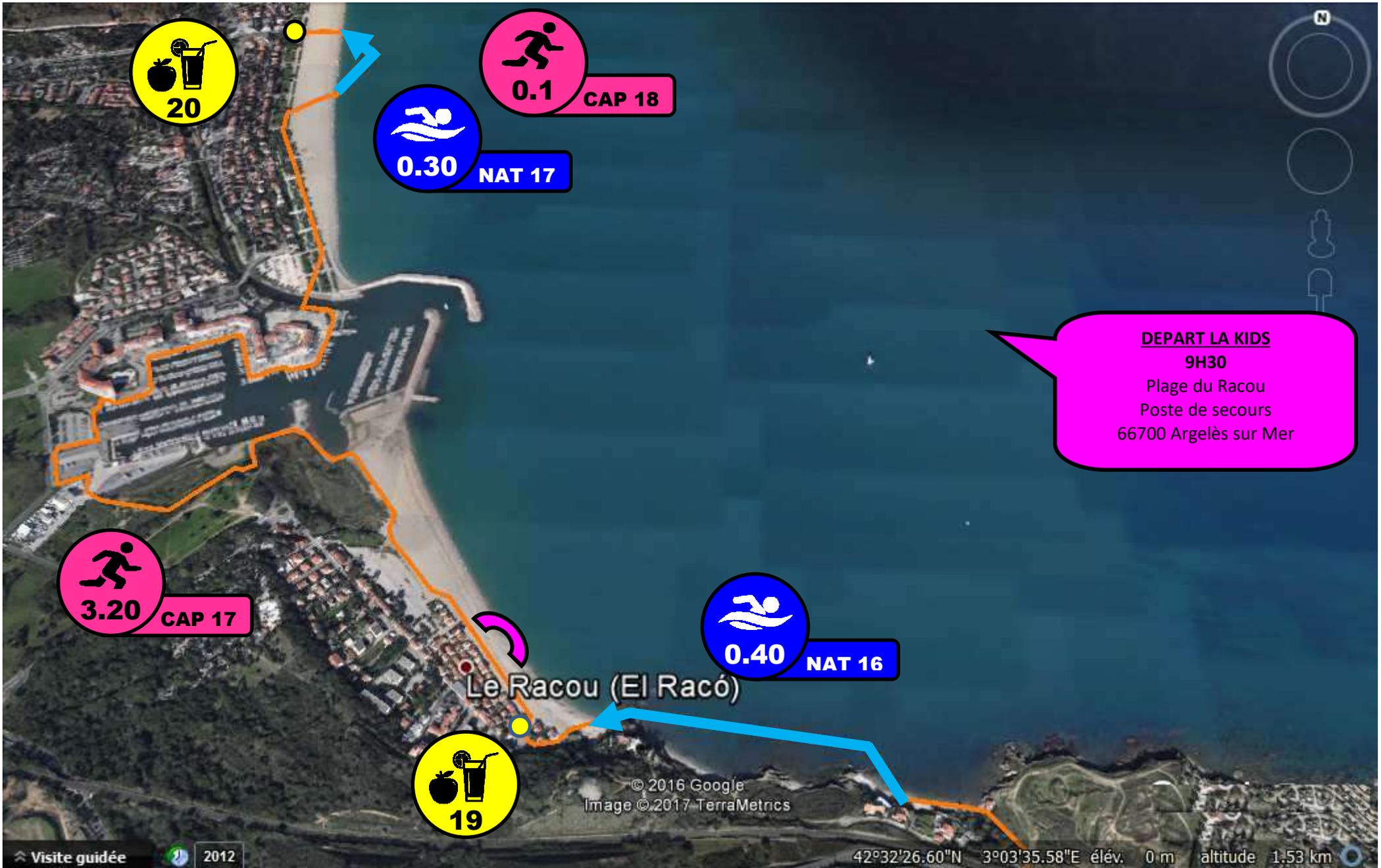
VIP / MEDIA

DEPART DES NAVETTES

**VILLAGE ATHLETES**  
- Ravitaillement  
- Thérapeutes  
- Retrait des dossards  
- Consigne : dépôt et réception de vos sacs personnels **LE JOUR J !!!**

VILLAGE PARTENAIRE

© 2016 Google



  
20

  
0.1  
CAP 18

  
0.30  
NAT 17

**DEPART LA KIDS**  
9H30  
Plage du Racou  
Poste de secours  
66700 Argelès sur Mer

  
3.20  
CAP 17

  
0.40  
NAT 16

  
19

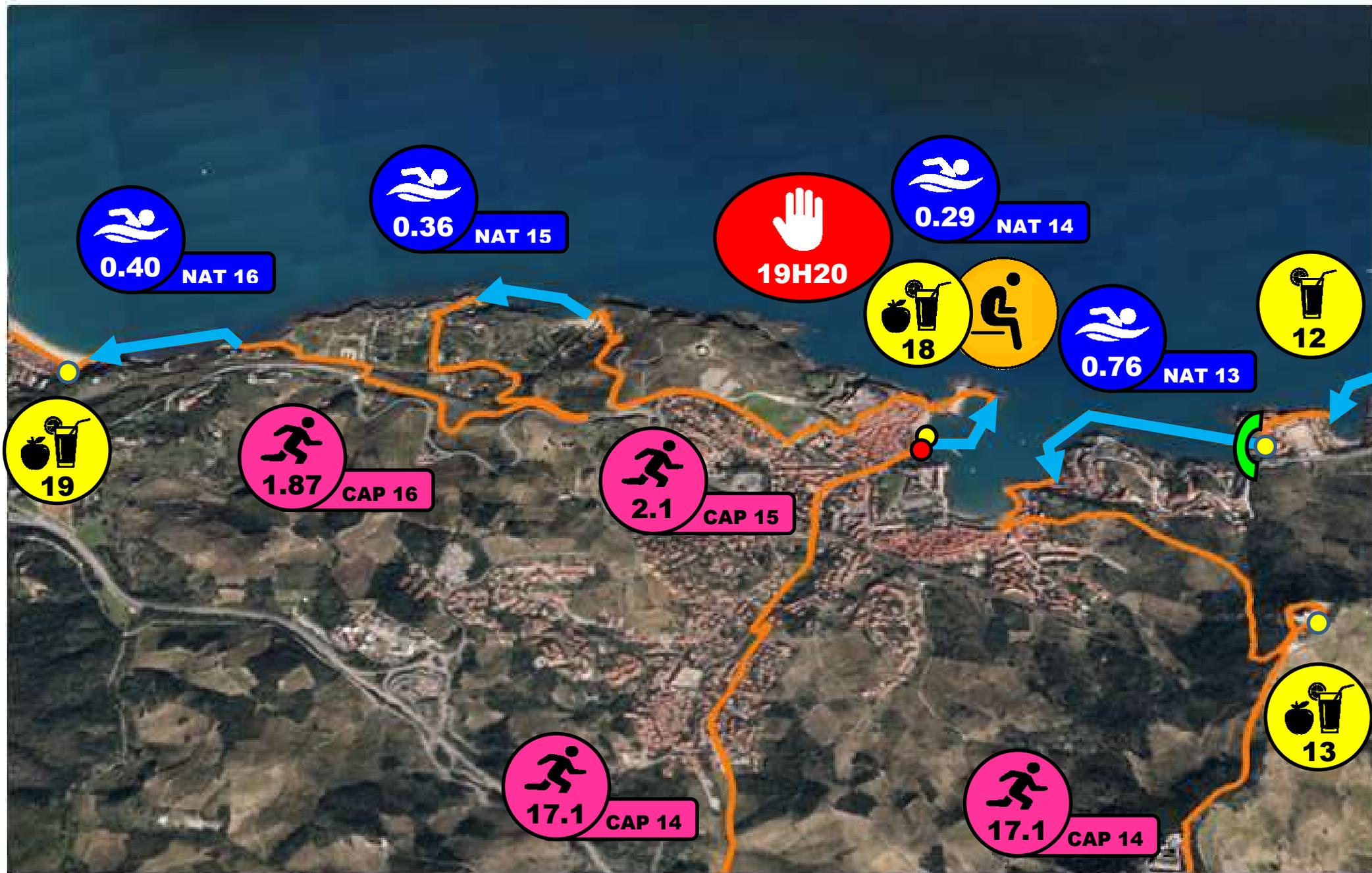
Le Racou (El Racó)

© 2016 Google  
Image © 2017 TerraMetrics

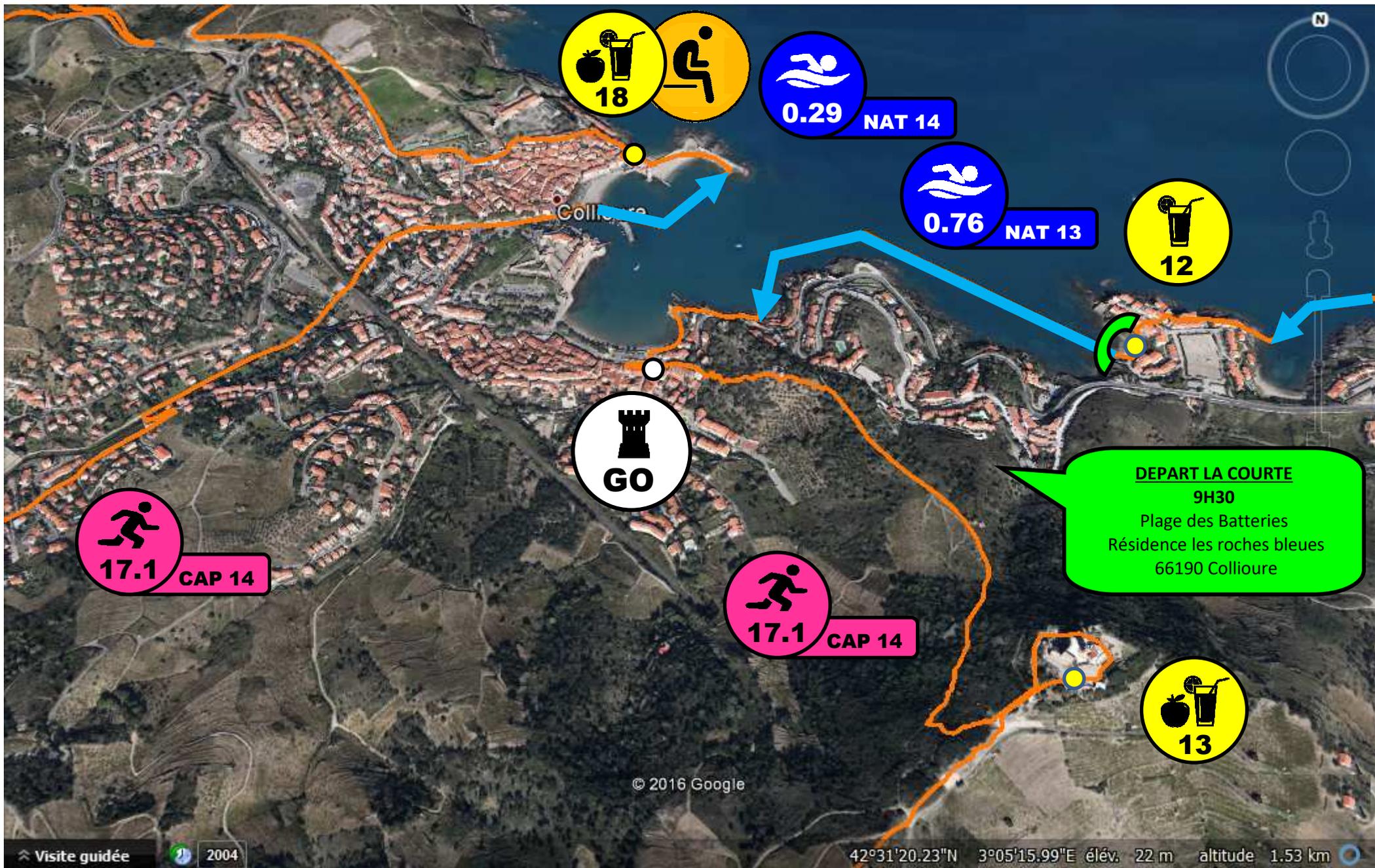
Visite guidée

2012

42°32'26.60"N 3°03'35.58"E élév. 0 m altitude 1.53 km









0.36 CAP 13

0.41 NAT 12

12

11

11

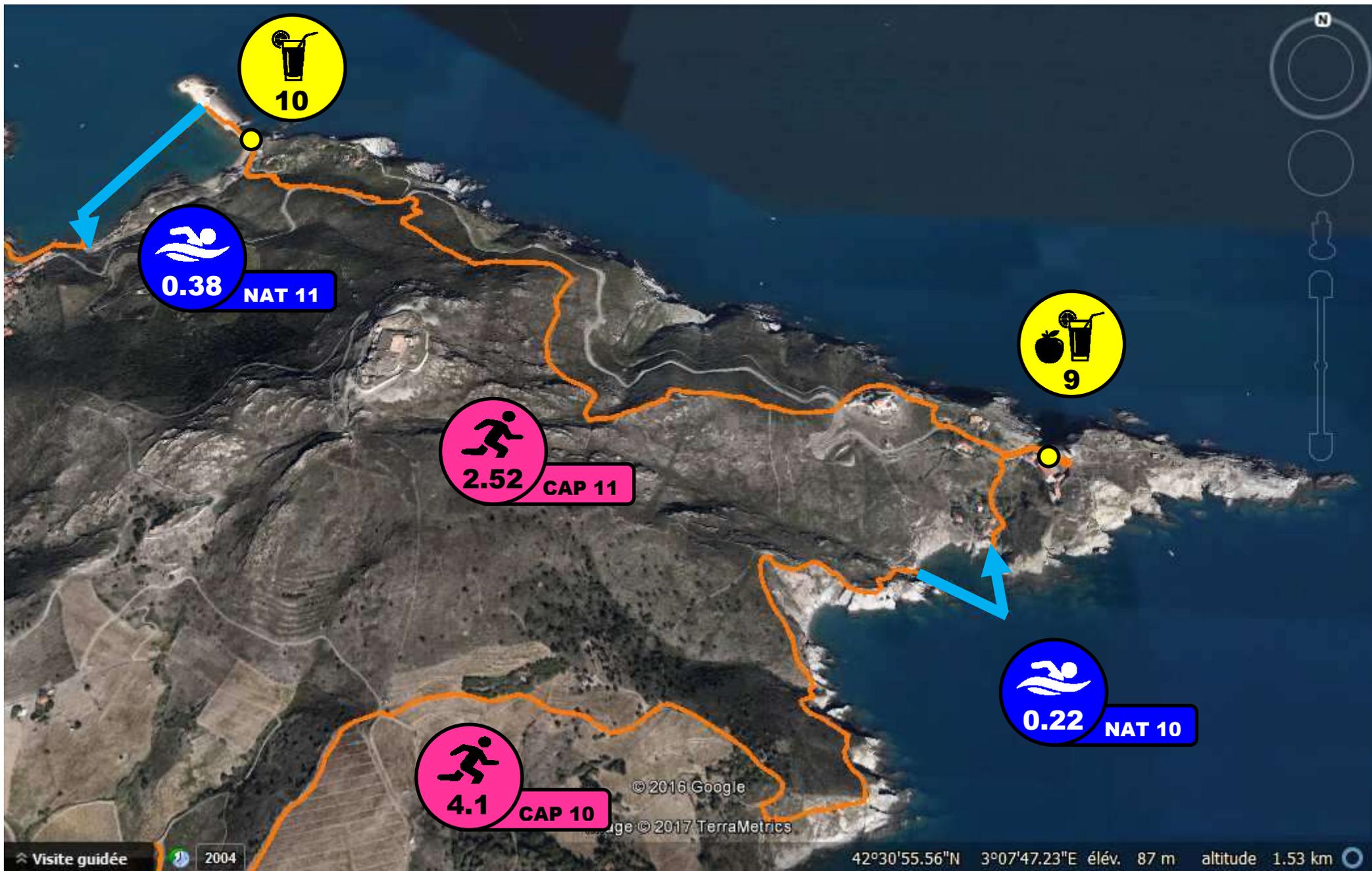
15H

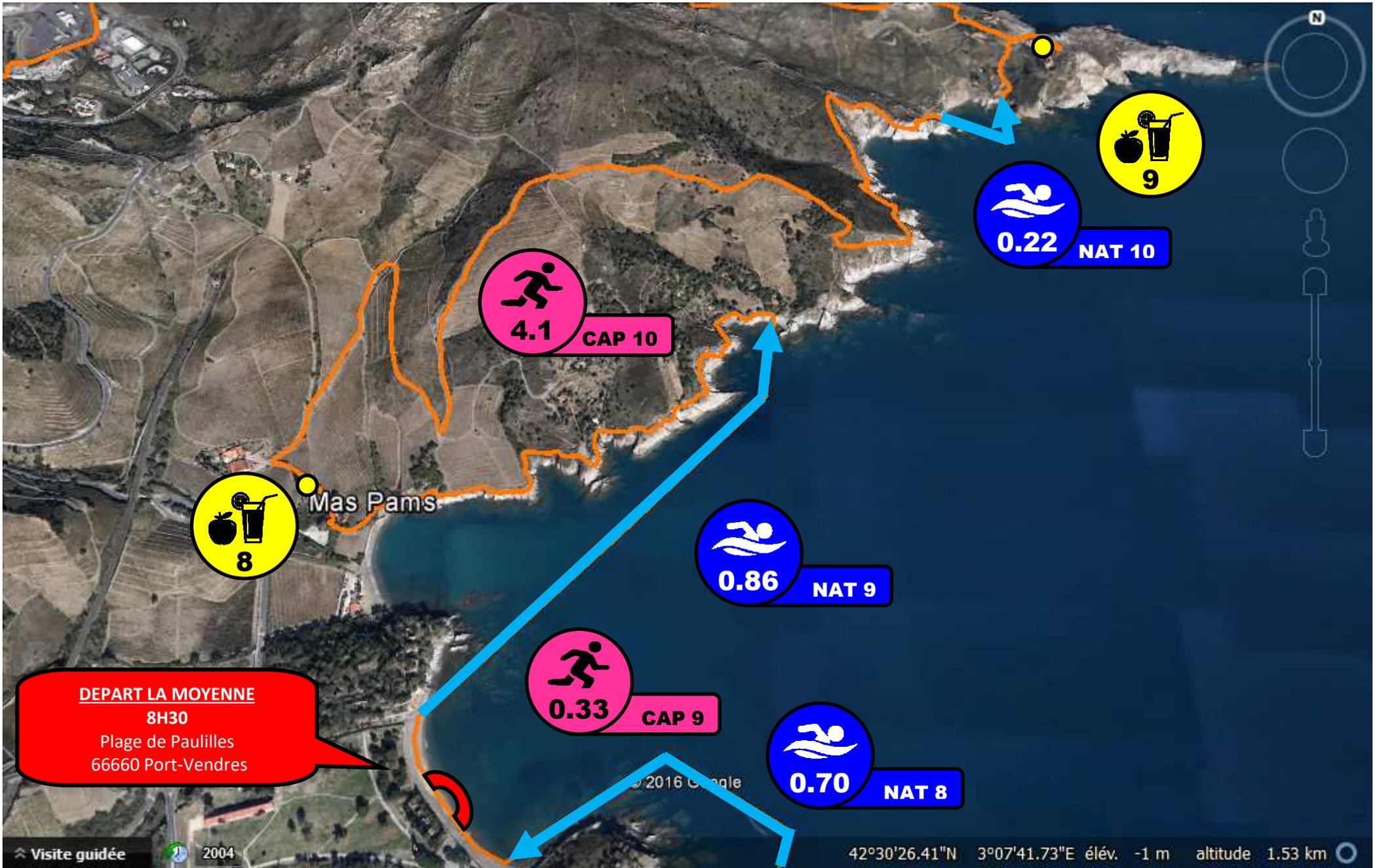
3.90 CAP 12

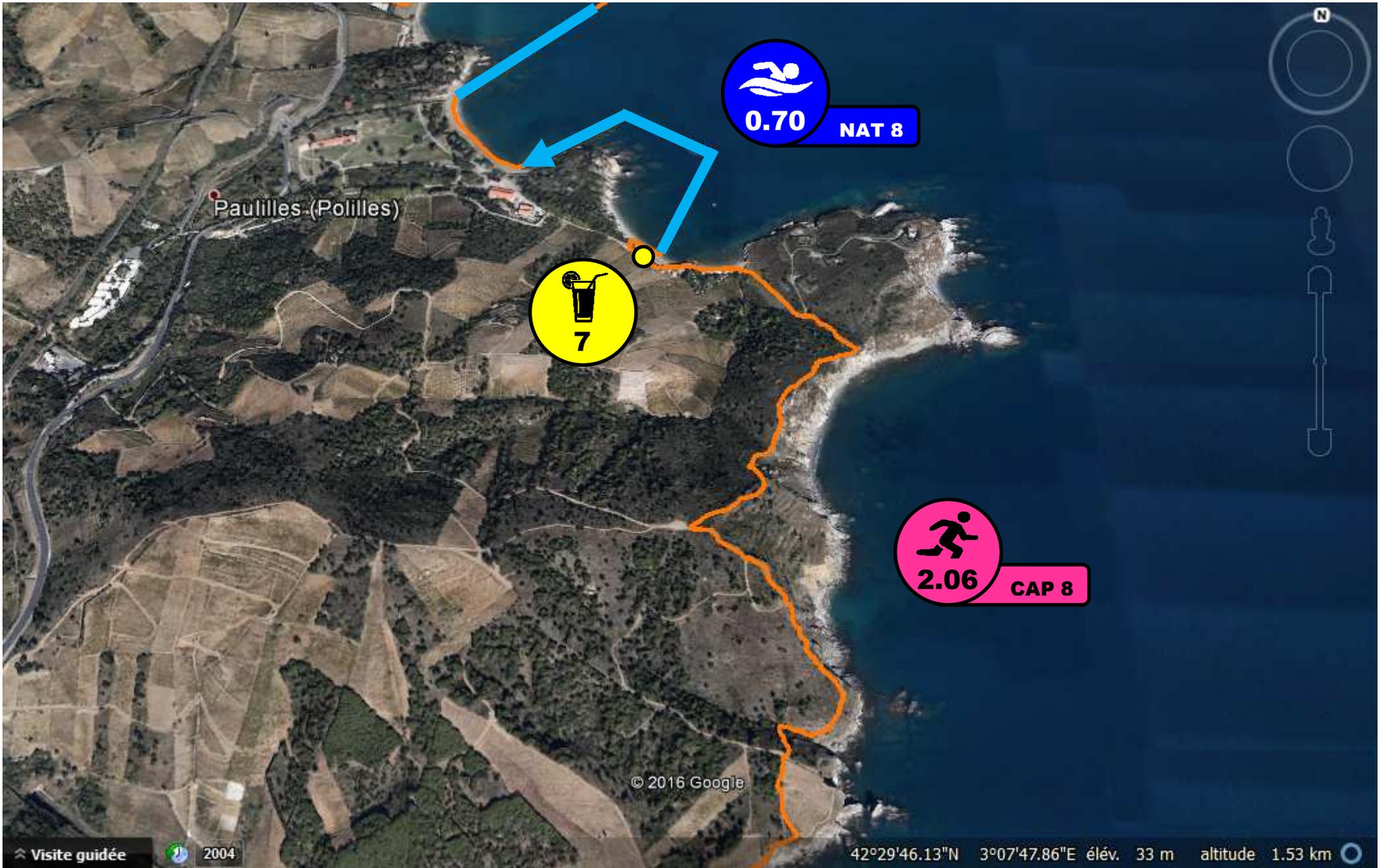
BAIGNADE INTERDITE

10

0.38 NAT 11









Visite guidée

2004

42°29'00.41"N 3°07'44.17"E élév. 10 m altitude 1.53 km



**0.71** NAT 5

**DEPART LA LONGUE**  
7h40  
Plage du Troc - Avenue de la Côte Vermeille - 66650 Banyuls sur Mer

**1.69** CAP 5

**5**

**4**

Image © 2017 TerraMetrics  
© 2016 Google

Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Date des images satellite : 23/10/2015 42°28'44.11"N 3°08'54.97"E élév. -2 altitude 1.53 km

Visite guidée 2004

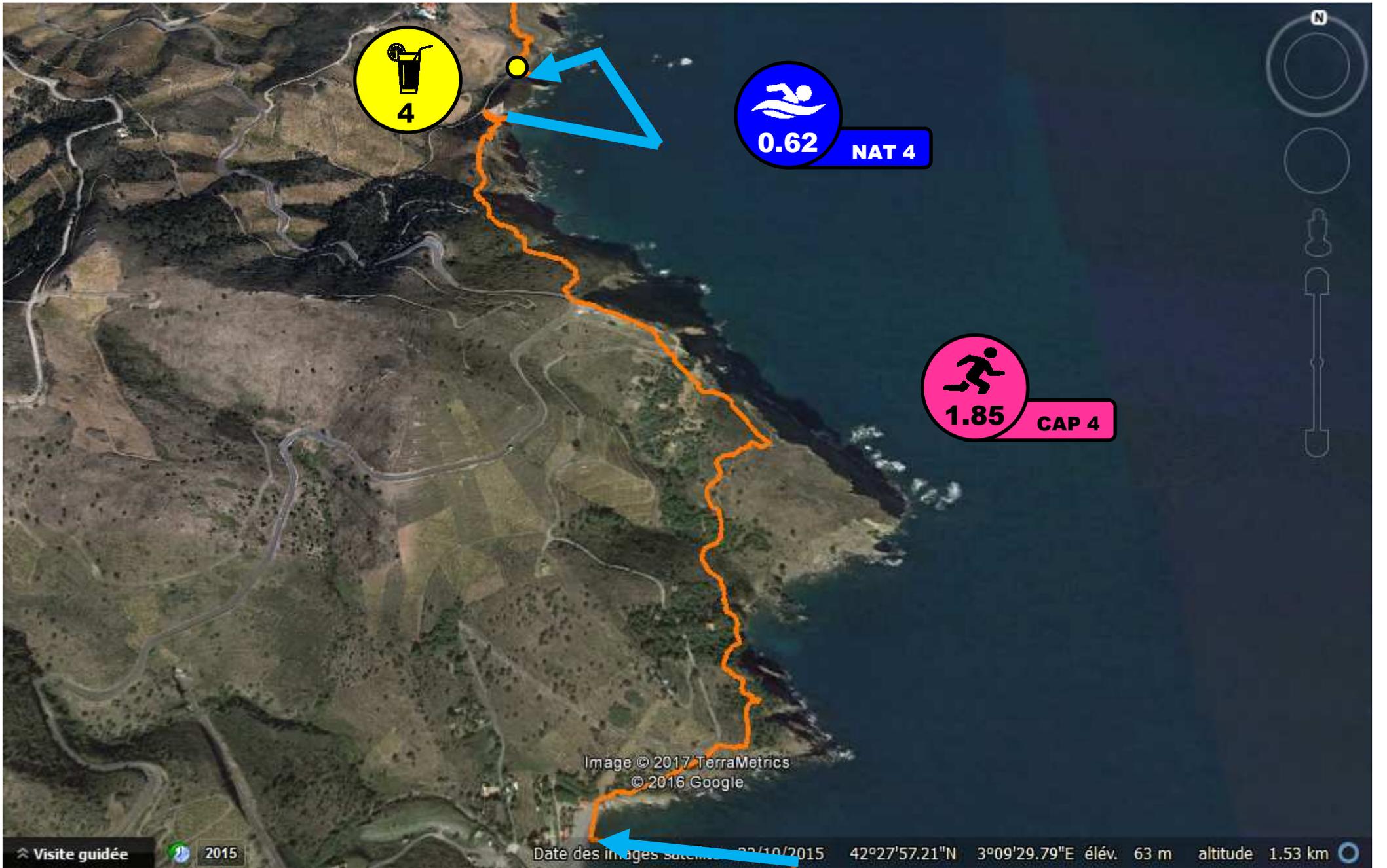
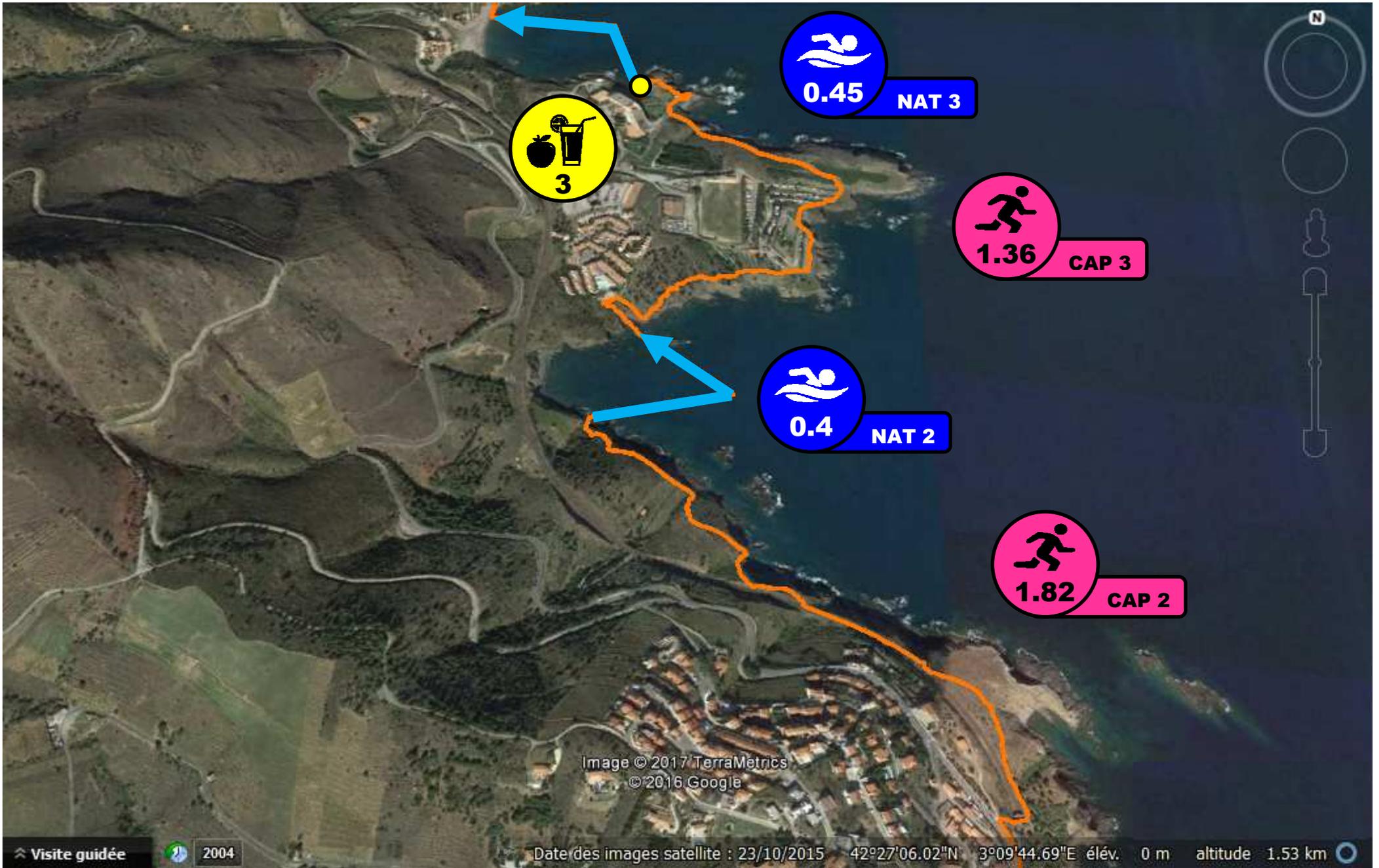


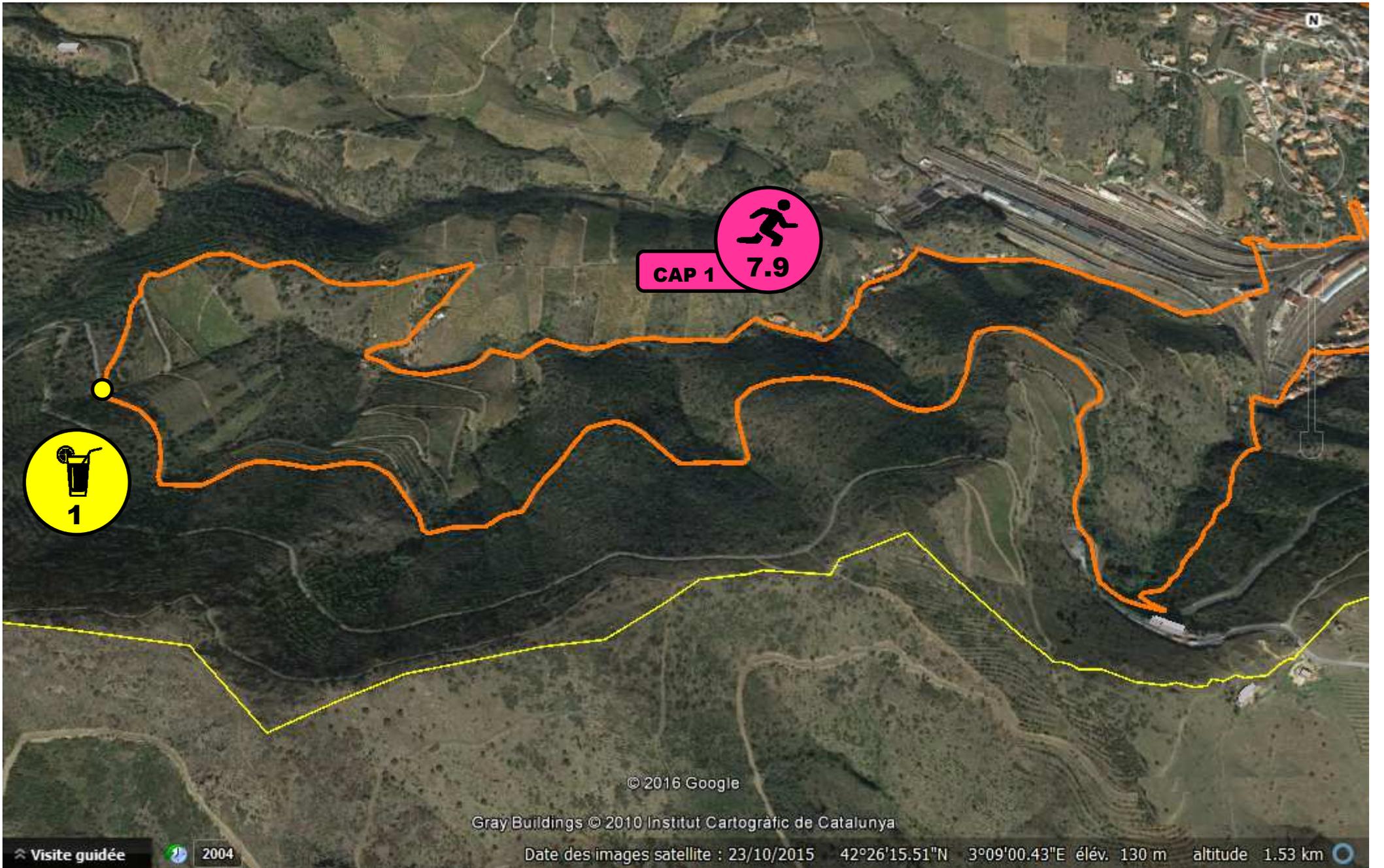
Image © 2017 TerraMetrics  
© 2016 Google

Visite guidée

2015

Date des images satellites 22/10/2015 42°27'57.21"N 3°09'29.79"E élév. 63 m altitude 1.53 km





CAP 1



© 2016 Google

Gray Buildings © 2010 Institut Cartogràfic de Catalunya

🏠 Visite guidée

🌐 2004

Date des images satellite : 23/10/2015 42°26'15.51"N 3°09'00.43"E élév. 130 m altitude 1.53 km



CAP 1 7.9

1.82 CAP 2

2

0.24 NAT 1

Cerbère

**DEPART L'ULTRA**  
6H30  
Cap Cerbère  
Route d'Espagne  
66290 Cerbère

Image © 2017 TerraMetrics  
© 2016 Google

Gray Buildings © 2010 Institut Cartogràfic de Catalunya

Date des images satellite : 23/10/2015 42°26'26.92"N 3°09'58.15"E élév. 6 m altitude 1.53 km

Visite guidée

2004

RAVITAILLEMENTS

**L'ULTRA**

**TRI SELECTIF  
BY**



**20 Ravitaillements**



Eau plate  
Eau gazeuse  
Sirop



Cola



Jus de  
pomme



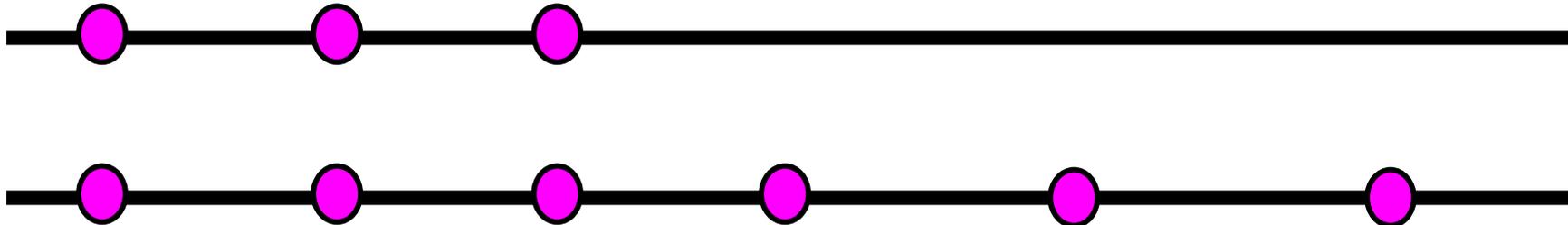
Orange  
Pastèque  
Banane  
Raisin sec  
Melon



Biscuit salé  
Cacahuète  
Saucisse  
Pain  
Soupe



Pâte de fruit  
Barres d'effort



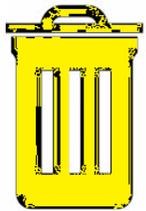
TRI SELECTIF

# L'ULTRA

## POINTS DE COLLECTE FIXES ET ADAPTES

Nous proposons 20 points fixes de ravitaillement sur l'ensemble du parcours, soit 1 tous les 3.5km environ, ce qui constitue une offre visible et adaptée de collecte des déchets. Un système de tri-sélectif est instauré depuis le commencement de cette belle aventure, avec le soutien du Sydetom66\* : Expert en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

## JE SWIMRUN ECO-RESPONSABLE JE TRI MES DECHETS !!!



**GOBELETS  
EMBALLAGES**  
CARTON  
PAPIER / ALU  
PLASTIQUE...



**ORGANIQUES  
DENREES  
ALIMENTAIRES**  
EPLUCHURES  
...

En parallèle, nous avons constitué un collectif de coureur, dénommé « Green Team » (équipe verte) qui veille au bon respect de nos valeurs, au sein même des épreuves.

De plus, dans un souci de progrès continu, nous quantifions les déchets en identifiant le nombre de sacs jetés en déchets et en recyclages par poste. Ainsi, nous pouvons travailler sur des axes visant à réduire au maximum les quantités générées, dans les éditions futures.

## CHARTER : "JE SWIMRUN ECO-RESPONSABLE"



Sous l'initiative inspirée de 18 printemps (société de communication responsable), nous avons instauré la charte « Je Swimrun Eco-Responsable ». Ainsi, lors du briefing, chacun des participants signe, la Charte en y apposant sa signature au marqueur permanent. Plus qu'une simple lecture, il s'agit d'un réel engagement physique.

# NOS PARTENAIRES

# MERCI

## NOS PARTENAIRES PRINCIPAUX



## NOS PARTENAIRES





## ILS NOUS SOUTIENNENT

